

Agenda de politique économique

des associations
faitières de
l'économie suisse

AVANT-PROPOS

En Suisse, l'État intervient de plus en plus. Ce développement affaiblit progressivement la responsabilité individuelle, gonfle l'appareil bureaucratique et augmente la pression fiscale. La liberté d'entreprendre et la conduite responsable des affaires en souffrent, de même que la capacité d'innovation et la compétitivité de l'économie suisse.

Pour corriger cette évolution inopportune ainsi que renforcer les entreprises et la recherche en Suisse, les trois associations faîtières de l'économie manifestent leur adhésion à un Agenda commun de politique économique. Elles assument ainsi leur rôle de leader, luttent contre le blocage de réformes politiques et contribuent à préserver la prospérité en Suisse.

LIBERTÉ ÉCONOMIQUE, PRINCIPES ÉCONOMIQUES ET SÉCURITÉ

Liberté économique et principes économiques vont main dans la main. La sécurité est nécessaire à la liberté d'entreprise. Conjuguée à la responsabilité individuelle et à la concurrence, elle encourage l'innovation, la croissance et la résilience.

- Garantir le libre exercice des activités qui ne sont pas expressément interdites ou réglementées ; réduire le nombre des activités réglementées ; diminuer l'intensité de la réglementation.
- Séparer la politique fiscale et la politique monétaire ; garantir l'indépendance de la BNS.
- Lutter contre l'immixtion de l'État et de ses entreprises sur les marchés de l'économie privée.
- Renforcer la sécurité en Suisse en recourant à des instruments appropriés.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Interventions étatiques selon le principe de subsidiarité, réduction des coûts de la réglementation

La politique économique respecte la primauté, dans le discours politique, du secteur privé et des plus petites unités possibles. Le fédéralisme et la décentralisation en font partie. Les interventions étatiques doivent respecter la proportionnalité, se conformer au principe de subsidiarité et être réversibles. Les coûts réglementaires limitent la liberté des individus et diminuent la productivité des entreprises. La réduction des coûts inutiles et la limitation de l'activité réglementaire contribuent à améliorer les produits, élargir le marché ou innover, créant par là même une croissance propre.

- Renforcer le fédéralisme et la subsidiarité entre les communes, les cantons et la Confédération.
- Introduire un frein aux coûts réglementaires dans la Constitution fédérale : calcul méthodologiquement correct des coûts de la réglementation par un organe externe indépendant de l'administration.
- Prévoir des réglementations technologiquement neutres et fondées sur des principes et renoncer au « Swiss finish ».

POSITIONNEMENT INTERNATIONAL

Obstacles au commerce aussi peu nombreux que possible

Le succès de l'économie suisse est fortement tributaire des exportations, des importations, des investissements directs et de l'intégration dans des chaînes de valeur internationales. Sans une économie ouverte, sans l'accès à d'autres marchés et sans la main-d'œuvre étrangère, la prospérité et la qualité de vie en Suisse sont remises en question.

- Développer les relations avec l'UE et renforcer la voie bilatérale dans l'intérêt de la Suisse, en préservant la libre circulation des personnes et en optimisant le régime des pays tiers qui s'applique aux personnes actives occupées.
- Négocier de nouveaux accords de libre-échange (États-Unis, Mercosur, Inde, Malaisie, Vietnam, etc.) et moderniser les accords de libre-échange existants (Chine, Japon, Canada, Mexique, etc.).
- Mettre en œuvre la suppression des droits de douane sur les produits industriels, simplifier et numériser les procédures douanières, lutter contre les revendications à caractère protectionniste et éviter les politiques industrielles.

POLITIQUE FISCALE

Stabilité des conditions-cadre pour renforcer les PME

La compétitivité fiscale est un facteur important, sur les plans national et international. L'attractivité fiscale et la rigueur budgétaire favorisent la concurrence et la croissance économique.

- Respecter le frein à l'endettement et améliorer les conditions-cadre fiscales (taux unique de TVA, réforme de l'impôt anticipé, abolition du droit de timbre d'émission, etc.).
- Conserver l'attrait de la Suisse en tant que place économique de premier plan au vu des tendances à l'harmonisation fiscale au niveau international.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sécurité de l'approvisionnement et politique du développement durable au moyen d'incitations

L'économie suisse, l'une des plus durables du monde, concilie les dimensions économiques, sociales et écologiques. Elle veille à l'inclusion de tous dans les processus économiques, ses émissions de gaz à effet de serre par franc de valeur ajoutée sont parmi les plus faibles du monde et elle investit dans la sécurité de l'approvisionnement du pays.

- Tenir compte de manière équivalente des trois piliers du développement durable.
- Garantir la sécurité de l'approvisionnement par des moyens adéquats ; créer les conditions-cadre appropriées, en particulier pour l'approvisionnement en électricité.
- Créer des incitations pour protéger le climat, encourager l'économie circulaire dans le cadre entrepreneurial, prolonger et étendre le programme d'efficacité énergétique (modèle des conventions d'objectifs).
- Harmoniser les mesures climatiques au niveau international, pour garantir la compétitivité.

MOBILITÉ

Élément clé pour garantir la qualité de la place économique et la compétitivité

La mobilité est un élément clé pour garantir la qualité de la place économique et la compétitivité de l'économie. Les entreprises ont besoin que les biens et les personnes puissent circuler en tout temps de manière sûre et avantageuse, par la route, par le rail, par bateau ou par avion.

- Garantir le libre choix des moyens de transport et placer les transports publics et privés sur un pied d'égalité. Accroître le taux d'autofinancement des transports publics et améliorer les interactions entre modes de transport.
- Garantir le financement à long terme de l'infrastructure des transports routiers, développer l'infrastructure en fonction des besoins, rejeter les mesures régulatrices à caractère fiscal et les interdictions (péages routiers, zones environnementales, par exemple).

MARCHÉ DU TRAVAIL ET POLITIQUE DE LA FORMATION

Ouverture et flexibilité du marché du travail, qualité de la formation et de la formation continue

L'ouverture et la flexibilité du marché du travail garantissent la productivité et l'emploi. La politique de la formation, tous niveaux confondus, assure la relève et la main-d'œuvre qualifiée. C'est la principale condition de la prospérité de la Suisse.

- Défendre l'ouverture et la flexibilité du marché du travail et l'adapter au monde du travail moderne dans la perspective de la numérisation (travail temporaire, économie collaborative, conciliation travail et famille, etc.).
- Encourager et renforcer la mobilité professionnelle en traitant à égalité la formation académique et la formation professionnelle.

POLITIQUE SOCIALE

Sauvegarde des assurances sociales sans extension des prestations

L'État social en Suisse garantit la solidarité collective et la prévoyance individuelle. Des dépenses sociales en constante augmentation menacent la prospérité et nuisent à la place économique.

- Réformer les assurances sociales (AVS, LPP) pour les générations futures avec, à court terme, une harmonisation de l'âge de la retraite des hommes et des femmes à 65 ans et, à moyen terme, un relèvement progressif de l'âge de la retraite.
- Assainir l'assurance invalidité.
- Ne pas étendre l'État social ; introduire un frein aux dépenses dans les assurances sociales.

INNOVATION ET RECHERCHE

Liberté d'innovation et renforcement de la recherche suisse

L'innovation est le moteur de toute économie. Une innovation ciblée allie la recherche et la science avec la pratique, ainsi que l'État avec les particuliers (partenariat public-privé, par exemple).

- Développer les processus de recherche et d'innovation privés et étatiques, en les traitant à égalité, et aménager des mesures d'encouragement de l'innovation et de la recherche qui soient proches de la pratique.
- Intégrer la recherche suisse dans les différents réseaux de recherche internationaux.
- Remédier à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée en renforçant la formation professionnelle et la formation dans les branches MINT ; lutter contre une hausse généralisée du taux de maturités gymnasiales.

NUMÉRIQUE

Infrastructures de qualité, conditions-cadre simples

La numérisation lie de plus en plus souvent des éléments hors ligne et en ligne dans la vie quotidienne, le monde du travail, le processus de formation, etc. Le numérique est présent dans la vie de chacun, avec une intensité et des formes différentes. Il a son utilité lorsqu'il est associé à des principes libéraux et qu'il s'appuie sur de bonnes infrastructures.

- Garantir et étendre les infrastructures nécessaires (réseau 5G).
- Numériser les interfaces au sein de l'administration et ouvrir les interfaces administration/entreprises ; solution intermédiaire : introduire le « guichet unique » numérique le plus rapidement possible.
- Lutter contre la cybercriminalité et garantir la cybersécurité aux niveaux de l'État et des entreprises.